



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

172^e Année – N° 86

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 2 Juin 2017

SOMMAIRE

MESSAGE

- Message convoquant à l'extraordinaire le Corps Législatif, le mardi 6 juin 2017.

ARRÊTÉ

- Arrêté fixant le mode de traitement du Conseiller spécial, du Conseiller ou du Porte-parole du Président de la République.

RÉSOLUTION

- La résolution No. 1 du Conseil des Ministres du 1^{er} juin 2017 validant l'ordre du jour du forum des Directeurs Généraux du Mardi 20 juin 2017.

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

MESSAGE

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment les articles 92-1, 92-2, 105, 106 et 107 ;

Considérant que la première session ordinaire du Parlement a pris fin le deuxième lundi du mois de mai 2017;

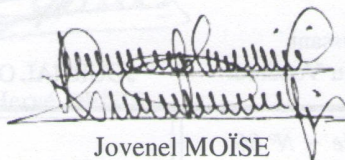
Considérant l'urgence du vote de la Loi de Finances rectificative 2016-2017 ;

Le Corps Législatif est convoqué à l'extraordinaire, le mardi 6 juin 2017.

Cette session extraordinaire sera consacrée à l'examen et au vote de la **Loi de Finances rectificative 2016-2017**.

Cette session extraordinaire durera jusqu'à épuisement de l'objet de la présente convocation.

Fait au Palais National, à Port-au-Prince, le 2 juin 2017, An 214^e de l'Indépendance.



Jovenel MOÏSE
Président

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

ARRÊTÉ

JOVENEL MOÏSE
PRÉSIDENT

Vu la Constitution, notamment les articles 40, 136 et 223 ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration Centrale de l'Etat ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant révision du Statut Général de la Fonction Publique ;

Vu le Décret du 6 janvier 2016 fixant les missions et attributions des organes et services de la Présidence de la République ;

Considérant qu'il est impérieux de promouvoir la transparence dans la gestion des deniers publics ;

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes mesures appropriées en vue d'assainir les finances publiques et de promouvoir une gestion rationnelle des deniers de l'État ;

Considérant qu'à cet effet il y a lieu de fixer le traitement du Conseiller spécial, du Conseiller ou du Porte-parole du Président de la République ;

Sur le rapport du Ministre de l'Économie et des Finances ;

Et après délibération en Conseil des Ministres ;

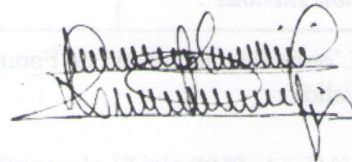
ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le traitement du Conseiller spécial, du Conseiller ou du Porte-parole du Président de la République est fixé par un contrat qui le lie à l'administration d'attachement. Le ministère de l'Économie et des Finances, le cas échéant, pourvoit aux moyens d'exécution du présent arrêté.

Article 2.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté à la diligence du Ministre de l'Économie et des Finances.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 30 mai 2017, An 214^e de l'Indépendance.

Par:



Le Président

Jovenel MOÏSE

Le Premier Ministre

Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre de l'Économie et des Finances

Jude Alix Patrick SALOMON

LIBERTÉ

ÉGALITÉ
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

FRATERNITÉ

CONSEIL DES MINISTRES

RÉSOLUTION No. 1

DU CONSEIL DES MINISTRES DU 1^{er} JUIN 2017 VALIDANT L'ORDRE DU JOUR DU FORUM DES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU MARDI 20 JUIN 2017*Le Conseil des ministres,*

Considérant la nécessité de prendre toutes dispositions visant à contribuer au bon fonctionnement des différentes structures de l'Administration Publique ;

Considérant qu'il convient de prendre toutes mesures permettant d'assurer le suivi, l'évaluation et l'harmonisation des politiques sectorielles entre elles, ainsi qu'avec la politique générale du gouvernement ;

Considérant qu'à cet effet, il y a lieu de valider l'ordre du jour du Forum des Directeurs Généraux du mardi 20 juin 2017 ;

Adopte la résolution suivante :

Article unique- L'ordre du jour suivant du Forum des Directeurs Généraux du mardi 20 juin 2017 est et demeure validé :

ORDRE DU JOUR
DU FORUM DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU MARDI 20 JUIN 2017

Horaire	Libellé	Intervenant
09 :00 - 09 :30	Arrivée et enregistrement des participants	
09 :30 - 10 :00	Propos de bienvenue	M. Hugues Joseph, SG Primature
	Discours de circonstance	S.E.M. Jack Guy Lafontant, Premier Ministre
10:00- 10:15	Tour de table des participants	Modérateur
10:15-11:00	Intervention du CG OMRH (la réforme de l'Etat) ▪ Tableau de bord de suivi du plan d'actions de l'OMRH ▪ Circulaires prises par la Présidence et la Primature	M. Josué Pierre Louis, CG OMRH
11:00-11:30	Débats	Modérateur
11:30 - 12:45	Modèle organisationnel de l'Administration Publique ▪ Attributions et périmètres des compétences (Ministres, DG, etc.)	Unité juridique de la Primature
12:45 - 13:00	Débats	Modérateur

DEJEUNER		
14:00 – 14 :45	Outils fondamentaux de management et de gestion de l'Administration et la Fonction publique ▪ Guides, manuels de procédure ▪ PCRE 2012-2017 ▪ Décrets 2005 (AP, FP) ▪ E-gouvernance	OMRH
14 :45 – 15:00	Débats	Modérateur
15 :00 – 15 :30	Conseil d'Administration (CA) des organismes autonomes	Unité juridique de la Primature
15 :30 – 16 :00	Processus de passation des marchés publics	CNMP
16 :00-16 :30	Application de l'arrêté sur le train de vie de l'État Inventaire du patrimoine mobilier et immobilier de l'État.	Comité de Suivi OMRH MEF
16 :30 – 16 :45	Questions d'intérêt général	Modérateur
16 :45 -	Clôture du Forum	M. Josué Pierre-Louis, CG OMRH M. Hugues Joseph, SG Primature S.E.M. Jack Guy Lafontant, Premier Ministre

Adopté en Conseil des Ministres, au Palais National, à Port-au-Prince, le 1^{er} juin 2017, An 214^e de l'Indépendance.

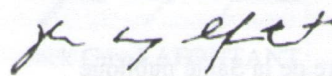
Par:

Le Président



Jovenel MOÏSE

Le Premier ministre



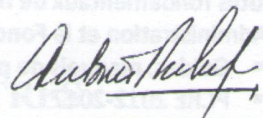
Jack Guy LAFONTANT

Le Ministre de l'Intérieur
et des Collectivités territoriales



Max Rudolph SAINT-ALBIN

Le Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes



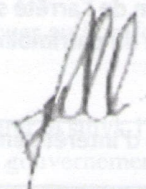
Antonio RODRIGUE

Le Ministre de l'Économie et des Finances



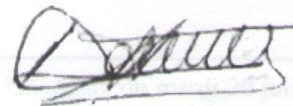
Jude Alix Patrick SALOMON

Le Ministre de la Justice
et de la Sécurité publique



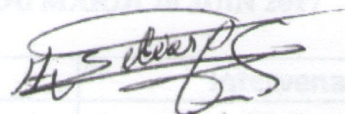
pr Heidi FORTUNÉ

Le Ministre de la Planification
et de la Coopération externe



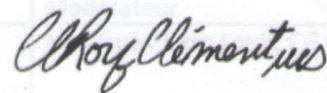
pr Aviol FLEURANT

Le Ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles
et du Développement rural



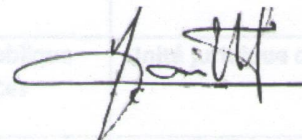
Carmel André BELIARD

La Ministre de la Santé publique
et de la Population



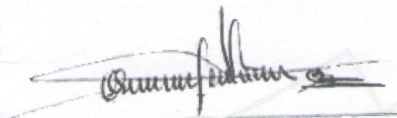
Marie Greta Roy CLÉMENT

Le Ministre des Travaux publics,
Transports et Communications



Fritz CAILLOT

Le Ministre des Affaires sociales
et du Travail



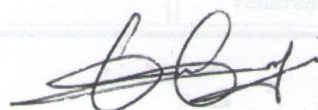
Roosevelt BELLEVUE

Le Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Formation professionnelle



Pierre Josué Agenor CADET

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie



Pierre Marie DU MENY

La Ministre du Tourisme



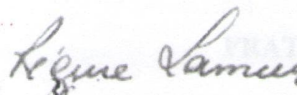
pr Colombe Emilie Jessy MENOS

Le Ministre de l'Environnement



Pierre Simon GEORGES

La Ministre de la Jeunesse, des Sports
et de l'Action civique



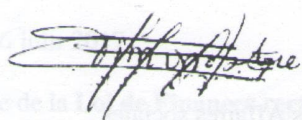
Régine LAMUR

La Ministre à la Condition féminine
et aux Droits des femmes

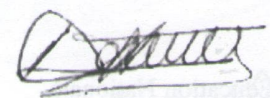


Eunide INNOCENT

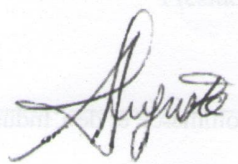
Le Ministre de la Culture
et de la Communication


Limond TOUSSAINT

Le Ministre de la Défense


Hervé DENIS

La Ministre des Haïtiens vivant à l'étranger


Stéphanie AUGUSTE

* * *

Achévé d'imprimer sur les presses de Presses Nationales d'Haïti - Port-au-Prince
ISSN : 1683-2930 • Dépôt légal : 85-01-027 Bibliothèque Nationale d'Haïti
©Tous droits réservés 2017



**PRESSES
NATIONALES
D'HAÏTI**

231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince HT 6110 • 61, rue Goulard, Pétion-Ville HT 6141
B.P.: 1746 HT 6110, HAÏTI (WI) • Tél.: (509) 4051-5242; 4051-5244; 4051-5249; 2941-7909
E-mail: lemoniteur@pressesnationalesdhaïti.ht • Site Web: www.pressesnationalesdhaïti.ht

Tirage :
850 exemplaires